

FORMATION



# Fonds d'aide à la mobilité vers l'emploi

« Après ma formation, j'ai trouvé un travail loin de chez moi,  
la Région Nouvelle-Aquitaine peut participer  
à mes frais de transport et de logement  
avec le Fonds d'Aide à la Mobilité vers l'Emploi. »

Toutes les infos sur :

[les-aides.nouvelle-aquitaine.fr](http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr)



Innovons aujourd'hui, explorons demain

## FORMATION



***Vous êtes sorti(e) de formation depuis moins de 6 mois et votre nouveau lieu de travail est éloigné de votre domicile ?***

***Le Fonds d'Aide à la Mobilité vers l'Emploi peut vous aider à concrétiser votre projet professionnel***

Le Fonds d'Aide à la **Mobilité** vers l'Emploi est une aide financière attribuée par la Région Nouvelle-Aquitaine aux salariés, sortant de formation depuis moins de 6 mois, accédant à un nouvel emploi éloigné de leur domicile.

### **QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?**

Les salariés signataires d'un CDD de 3 mois minimum ou d'un CDI

- sortant de formation qualifiante financée par la Région Nouvelle-Aquitaine depuis moins de 6 mois : stagiaires de la formation professionnelle, apprenants des formations sanitaires et sociales,
- sortant de formation depuis moins de 6 mois : apprentis, lycéens professionnels, bénéficiaires de contrats de professionnalisation.

### **QUEL EST LE MONTANT DE L' AIDE ?**

L'aide pourra être portée à

- 1000 € maximum par année civile pour les dépenses liées au logement,
- 1000 € maximum par année civile pour les dépenses liées au transport.

Les montants sont cumulables.

Une même personne peut bénéficier plusieurs fois de l'aide dans la limite de 2000 € par année civile.

### **QUELLES SONT LES DÉPENSES ÉLIGIBLES ?**

Peuvent être prises en compte les dépenses liées :

- **au logement** : les frais liés au déménagement, au double logement, ...
- **au transport** : les frais de transport en commun, les frais kilométriques, ...

### **COMMENT DEMANDER CETTE AIDE ?**

Rendez-vous sur le Guide des aides : [les-aides.nouvelle-aquitaine.fr](http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr), indiquez « Fonds d'Aide à la Mobilité vers l'Emploi » dans le moteur de recherche, puis cliquez sur « Je dépose une demande ».

#### **POUR PLUS D'INFORMATIONS :**

- Nos conseillers sont à votre disposition de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi au **05 49 38 49 38**
- ou par mail sur [info-accueil@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:info-accueil@nouvelle-aquitaine.fr)

**Retrouvez la fiche détaillée du guide des aides régionales sur [les-aides.nouvelle-aquitaine.fr](http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr)**

